OCOM C406.01 – AIDER L'OFFICIER DE SÉCURITÉ DE CHAMP DE TIR (O SÉCUR TIR)

1. **Rendement** : Aider l'officier de sécurité de champ de tir (O Sécur Tir)

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision, et

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément au chapitre 1, section 8 du de la publication A-CR-CCP-177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*.

3. **Norme** : Le cadet doit aider l'O Sécur Tir, y compris :

   a. monter et démonter un champ de tir pour carabine à air comprimé ;

   b. agir à titre de contrôleur des plombs ;

   c. agir à titre de sentinelle de champ de tir ;

   d. agir à titre d'adjoint au pas de tir ;

   e. marquent les cibles.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des façons d'aider l'O Sécur Tir, y compris : a. monter un champ de tir pour carabine à air comprimé, y compris : 1. installer des signaux d'avertissement ; 2. monter le support de tir triangulaire ; 3. indiquer les couloirs de tir ; 4. placer l'équipement au pas de tir ; 5. placer l'équipement derrière le pas de tir ; et 6. placer la carabine à air comprimé des cadets au pas de tir. b. démonter un champ de tir pour carabine à air comprimé, y compris : 1. ranger la carabine à air comprimé des cadets ; 2. ranger l'équipement derrière le pas de tir ; 3. ranger l'équipement au pas de tir ; 4. nettoyer la zone du support de cible triangulaire ;	Discussion de groupe	25 min	A0-027 (p. 1-9-1 à 1-8-3, p. 4-4-14 à 4-4-16) A0-041 (p. E1-1/8 à E1-8/8)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	5. nettoyer les couloirs de tir ; et 6. enlever les signaux d'avertissement. c. contrôler les plombs, y compris : 1. conserver en tout temps les plombs en sa possession ; 2. distribuer les plombs ; 3. disposer des plombs ; 4. inscrire le nombre de plombs utilisés lors de l'activité ; et 5. inscrire le nombre de plombs utilisés pour chaque carabine.			
	• exercer le rôle d'une sentinelle de champ de tir, y compris : a. limiter l'accès au champ de tir pendant le tir ; b. contrôler les signaux d'avertissement de champ de tir ; et c. avertir l'O Sécur Tir des problèmes de sécurité à l'intérieur ou à l'extérieur du secteur de champ de tir. • aider sur le pas de tir, y compris : a. superviser les tireurs qui répondent aux commandements de champ de tir ; b. aider les tireurs au besoin ; c. corriger les erreurs ; et d. aviser l'O Sécur Tir des problèmes de sécurité. • marquer les cibles.			

5. **Durée** :

a.	Introduction et conclusion :	5 min
b.	Discussion de groupe :	25 min
c.	Durée totale :	30 min

6. **Justification** : La discussion de groupe a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet de l'aide apportée à l'O Sécur Tir. Le partage d'idées lors d'une discussion encourage les cadets à évaluer leurs propres réflexions et sentiments, et peut les amener à examiner de nouveau

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

leurs réflexions antérieures. La participation à une discussion de groupe améliore les aptitudes d'écoute des cadets et facilite le développement d'une équipe.

7. **Documents de référence** :

   a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2005). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

   b. A0-041 OAIC 14-41 Directeur - Cadets 4. (2009). *Instruction au tir autorisée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction** : S.O.

9. **Matériel d'apprentissage** : Document au sujet de l'aide à l'O Sécur Tir.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : Les cadets aideront l'O Sécur Tir pendant les activités de tir de précision, précisément l'OCOM M406.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision) et l'OCOM C106.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision).

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.